



LES GALETS BLANCS

RESIDENCE - MONCALE

NOTICE DESCRIPTIVE

L'Architecte pourra apporter des modifications aux plans et/ou matériaux, notamment en cas de difficultés d'approvisionnement et/ou de mise en oeuvre, de contrainte technique ou encore, dans un souci d'amélioration.

Ce document n'est pas contractuel. Il ne peut en aucun cas se substituer à la notice descriptive notariale.

Maître d'Ouvrage SCI ZUCCHESI

Maître d'œuvre SARL CAMPANA-BATTISTELLI Résidence Le Rubis - Rue Paratojo - 20200 BASTIA

LES APPARTEMENTS

GROS ŒUVRE

Ossature générale en béton armé, planchers type pré-dalle béton armé.

Murs extérieurs en voile béton armé ou parpaing de 0.20 escaliers intérieurs en béton armé.

Distribution intérieure des appartements en cloisons de plâtre de type placostyle.

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE

L'isolation thermique et phonique répondra aux normes RT 2005 en vigueur et à l'étude définitive des matériaux isolants, menée par l'ingénieur.

COUVERTURE ET TERRASSE

La couverture sera traditionnelle en tuiles y compris isolation thermique et étanchéité multicouches ou imperméabilisation sur terrasse.

MENUISERIE EXTERIEURE

Les menuiseries extérieures seront en aluminium pour les baies coulissantes et les ouvrants à la française, avec double vitrage isolant améliorant encore l'isolation thermique et phonique.

MENUISERIE INTERIEURE

Les menuiseries intérieures comprendront :

Portes palières à âmes pleines, huisserie et bâti métallique avec serrure de sécurité garniture extérieure, joint d'étanchéité périphérique.

Portes d'appartement intérieures de type laqué blanc avec couvre joint à l'identique.

Portes des placards des appartements coulissantes de type Sogal ou similaires.

LES GARDES CORPS

Les baies ou les balcons seront équipés de garde-corps assurant la protection réglementaire. Ils seront constitués d'éléments en aluminium, en harmonie avec le style d'architecture des façades.

PLOMBERIE SANITAIRE

La distribution d'eau froide se fera par colonne montante en cuivre, les distributions intérieures seront en PER, les évacuations des eaux vannes et usées et des vidanges seront en PVC ainsi que le collecteur en sous sol.

La distribution d'eau chaude se fera par cumulus électrique NF catégorie B de 100 ou 150 ou 200 litres selon les appartements.

Les appareils sanitaires seront de couleur blanche de marque JACOB DELAFON ou équivalent, la robinetterie de marque GROHE ou équivalent.

Baignoire en acrylique avec robinetterie mitigeur, inverseur bain/douche, douchette téléphone avec flexible.

Bac à douche en porcelaine vitrifié avec robinetterie mitigeur douchette avec flexible.

Lavabo sur colonne en porcelaine vitrifiée avec robinetterie mitigeur et vidange.

WC avec chasse à dossier en porcelaine vitrifiée et abattant double.

EQUIPEMENT DE CUISINE

En attente eau froide et vidange pour machine à laver le linge et lave vaisselle.

Evier sur meuble avec robinetterie mitigeur

ELECTRICITE

L'installation électrique sera encastrée et conforme aux normes en vigueur.

L'appareillage sera de marque ARNOULT-LEGRAND modèle SAGANE et PLEXO ou similaire série courante, avec sortie de points lumineux en bout de fil.

Parlophone avec boîtier électrique.

Prises téléphone dans séjours et chambres.

Antenne collective de télévision, prises dans séjour et chambres.

Ventilation mécanique contrôlée avec extraction dans cuisine, SdB, WC.

CHAUFFAGE CLIMATISATION

Le chauffage et la climatisation des appartements seront assurés par un système de chauffage réversible indépendant par appartement.

Le chauffage des sanitaires sera assuré par des sèches serviettes équipés de thermostats électroniques.

REVETEMENT SOLS ET FAIENCE

Les sols de halls, séjours, chambres et dégagements seront en dalles de gré émaillé de 40x40 environ, posées sur isolation phonique avec plinthes assorties suivant échantillons.

Les sols des cuisines seront en carreaux de grés émaillé de 40x40 suivant échantillons.

Les sols des salles de bains et WC seront en carreaux émaillés de 40x40 posés sur isolation phonique suivant échantillons.

Les faïences, suivant échantillons, auront une hauteur de 2,00m au dessus du sol en périphérie totale des salles de bains.

Les sols des terrasses et balcons seront des dalles sur plot ou carrelés.

FERMETURES EXTERIEURES

Les fermetures extérieures seront des volets roulants en aluminium coffre monobloc électrique pour les chambres, les cuisines et les séjours.

PEINTURES ET REVETEMENT MURAUX

Les plafonds auront un enduit projeté peinture lisse.

Les murs des pièces des logements auront un enduit projeté peinture lisse.

Les salles de bains seront peintes à la peinture glycérophtalique satinée.

LES PARTIES COMMUNES

EQUIPEMENTS COMMUNS

L'immeuble sera équipé de :

Paliers d'étages en dalles sur plot.

Revêtement du sol des stationnements en chape béton lisse.

AMENAGEMENTS ET ABORDS

La résidence sera située dans un parc arboré.

Espaces verts paysagers selon les spécifications de l'architecte.

Eclairage des voiries et abord par bornes.

LES EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

Les stationnements se trouveront à l'extérieur.

NOTE GENERALE

Par le présent descriptif, nous avons défini les travaux qui seront exécutés dans la Résidence, et indiqué les matériaux et équipements qui ont été choisis.

Toutefois, lors de l'exécution des travaux, des difficultés d'approvisionnement ou de mise en œuvre, pourraient entraîner certaines modifications qui seront admises de plein droit, ainsi que toute modification de structure d'agencement intérieur ayant pour but de résoudre un problème technique, de compléter ou de parfaire soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble.